

LA CFDT demande la mise en place d'un service de garde d'enfant !

La crise sanitaire a eu et aura de multiples impacts économiques, organisationnels et structurels, notamment sur la qualité de vie au travail et la gestion vie pro/vie perso.

Avec la mise à l'arrêt des crèches et des garderies puis la reprise partielle dans certaines communes, de nombreux salariés se retrouvent sans solution de garde pour la période estivale. Qu'en sera-t-il des prochaines vacances scolaires ?



La CFDT Framatome de Saint-Marcel a réussi à convaincre la Direction de l'établissement et un service de garderie est donc en place depuis le 6 juillet dernier !

La CFDT de Chalon/Sully demande les mêmes dispositions pour notre établissement :

- Mise en place d'une garderie avec un espace dédié
- Participation de la Direction sur les frais de garde
- Participation du CSE par une aide financière (achat de matériel, frais de garde)

Pour les intervenants :

- Le service de garde proposé par les différentes entreprises (notamment KangourouKid's service en place à Saint-Marcel) permet de faire garder ses enfants à domicile.



La CFDT demande donc à la Direction de Chalon/Sully de réfléchir à une solution similaire. Dans le cas où des locaux au sein de notre établissement ne seraient pas disponibles, la Direction doit envisager de se rapprocher de l'établissement de Saint Marcel afin de mutualiser ce service !

